



ILS L'ONT FAIT



UNITE DE MÉTHANISATION MÉTHANAUBRAC SANS ODEUR À ARGENCES EN AUBRAC (12)



Région Occitanie

Bénéficiaire

SAS Méthanaubrac

Partenaires

- Direction régionale Occitanie de l'ADEME
- Conseil régional Occitanie
- Parc Naturel Régional de l'Aubrac
- Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
- Union européenne

Coût (HT)

Coût global : 4,65 millions €

Financement

- ADEME : 400 k€
- Union européenne : 700 k€ (FEDER)

Bilan en chiffres

- 40 agriculteurs répartis sur 29 exploitations
- 36 000 tonnes de produits valorisées par an
- 70% des intrants composés de fumiers
- 30 00 tonnes de digestat produites par an
- 3 000 MWh d'électricité produits par an
- 3 emplois directs et 2 emplois indirects créés

Date de lancement

2011

Pourquoi agir

La SAS Méthanaubrac réunit un collectif d'agriculteurs qui ont décidé au début des années 2010 de se fédérer pour construire et exploiter une unité de méthanisation. L'objectif était de produire de l'énergie tout en valorisant leurs effluents d'élevage. Après avoir réalisé une étude de faisabilité puis constitué un dossier administratif et technique avec l'appui de plusieurs partenaires, en particulier le Parc Naturel Régional (PNR) de l'Aubrac, l'unité (2 hectares de sol) a été mise en service en novembre 2018.

Basée sur la production de biogaz grâce à la valorisation de déchets organiques, la méthanisation s'inscrit parfaitement dans la transition énergétique et répond aux principes d'une économie décarbonée, comme l'attestent plusieurs études et rapports récemment produits par l'ADEME¹. Elle apporte une réponse technique au défi de la production d'énergies renouvelables et de la réduction des gaz à effet de serre (GES) en optimisant la valorisation de la matière organique avec le retour au sol du digestat. Utilisant et transformant des ressources d'origine vivante, l'unité de méthanisation Méthanaubrac illustre également parfaitement le concept de bioéconomie dont les enjeux sont multiples :

- limiter le recours aux énergies fossiles et aux énergies non renouvelables ;
- contribuer au stockage du carbone ;
- créer des emplois locaux non délocalisables ;
- conforter et pérenniser le modèle économique des exploitations agricoles en créant de nouvelles recettes, et en générant des économies par la mutualisation et le développement de services aux adhérents tels que l'épandage des digestats (gain de temps/fonctionnement antérieur, réduction des besoins en matériel d'épandage...);
- participer au dynamisme du territoire.

Action et soutien de l'ADEME

La Direction régionale Occitanie de l'ADEME a soutenu cet investissement en mobilisant les ressources du Plan Déchets.

¹ « Visions Energie Climat 2030/2050 : quels modes de vie pour demain ? », <http://www.ademe.fr/visions-energie-climat-20302050-modes-vie-demain>

Présentation et résultats

Située dans la zone artisanale d'Argences en Aubrac, au cœur du PNR de l'Aubrac, l'unité Méthanaubrac rassemble 40 agriculteurs répartis sur 29 exploitations. Elle comprend :

- une zone de réception, de stockage et de préparation des déchets entrants ;
- une ligne de traitement (dont un méthaniseur de 5 250 m³) ;
- une zone de valorisation avec un bâtiment de stockage des solides et une fosse de 11 900 m³ pour les liquides ;
- une zone de purification et de valorisation du biogaz, avec un moteur de cogénération permettant de produire de la chaleur et de l'électricité ;
- les aménagements de gestion de l'eau (bassins d'orage de 720 m³).

Elle est dimensionnée pour recevoir chaque année 36 000 tonnes de produits. 70% sont des fumiers issus des exploitations agricoles, ce qui constitue une spécificité pour ce type d'opération et génère un fort impact positif sur le sol. Les autres intrants sont des déchets végétaux provenant d'industries agro-alimentaires, des fruits et légumes avariés ainsi que des lisiers de porcs et de bovins.

30 000 tonnes de digestat sont ainsi produites par an, puis épandues selon un plan d'épandage sur 7 communes de l'Aveyron et du Cantal (2 806 hectares au total). Cette solution permet un fonctionnement en circuit court, une économie sur l'achat d'engrais et le maintien du potentiel agronomique des sols.

Alimenté par le biogaz issu de la dégradation de la matière organique, le moteur de cogénération produit 3 000 MWh d'électricité par an, ce qui équivaut à la consommation de 1 800 habitants. Cette électricité est revendue à EDF.

La mise en service de Méthanaubrac a créé 3 emplois directs et 2 emplois indirects.

Facteurs de reproductibilité

La qualité des intrants constitue un point fort de l'unité Méthanaubrac car elle garantit la qualité du digestat final. Le succès d'une installation de méthanisation repose ainsi fortement sur le type et la variété des déchets entrants.

Les projets d'investissement comme celui de la SAS Méthanaubrac peuvent être accompagnés par les directions régionales de l'ADEME en termes de conseils, d'expertise ou, sous conditions, de soutiens financiers.

“ Très engagés dans la transition écologique et dans la préservation de notre environnement, nous avons accompagné les élus locaux et les agriculteurs dans le montage du dossier (cahier des charges de l'étude de faisabilité, recherche de financements, sélection du bureau d'études, etc.) alors même que le PNR était encore dans un stade d'émergence. Ce projet nous semblait en effet répondre exactement au projet de territoire mis en œuvre à l'échelle d'un parc, avec une indéniable plus-value environnementale qui impacte également l'emploi et l'économie locale. ”

M. Arnaud David,
directeur du Parc Naturel Régional de l'Aubrac

Focus

Des bâtiments clos, des filtres à charbons et la couverture des bennes assurent une gestion parfaite du risque olfactif. Ces aménagements et ces équipements permettent ainsi à l'unité de méthanisation de ne pas générer d'odeur.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'ADEME
www.ademe.fr
- Le site de la Direction régionale Occitanie de l'ADEME
www.occitanie.ademe.fr
- Le site du PNR de l'Aubrac
www.parc-naturel-aubrac.fr

CONTACTS

- PNR de l'Aubrac
Tél : 05 65 48 19 11
direction@parc-naturel-aubrac.fr
- Direction régionale Occitanie de l'ADEME
Tél : 05 62 24 35 36
ademe.occitanie@ademe.fr

Juin 2020 / Crédits photos : SAS Méthanaubrac ; PNR Aubrac.



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Réf. : 011301

